



Commission de planification sanitaire : rapport d'activité 2016

La commission de planification sanitaire est un organe consultatif du Conseil d'Etat en matière de planification sanitaire.

1. Composition de la commission

Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015 de la nouvelle loi sur les établissements et institutions sanitaires du 13 mars 2014 (LEIS, art. 11), la composition de la commission de planification sanitaire a été complétée par un deuxième représentant de l'association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) section Valais, un représentant de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS), un représentant des patients du Valais romand et un représentant des patients du Haut-Valais. La commission a siégé dans la composition suivante en 2016 :

- Victor Fournier, chef du service de la santé publique, président
- Christian Ambord, médecin cantonal
- Roman Kuonen, membre du conseil d'administration de l'Hôpital du Valais
- Josy-Philippe Cornut, membre du conseil d'administration de l'Hôpital du Valais
- Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais
- Pierre-Olivier Haenni, administrateur de la Clinique de Valère
- Franz Schmid, vice-président de l'AVALEMS
- Dominique Germann, directeur du CMSR Sierre
- Michaël Briguet, Groupe Mutuel, représentant de santé suisse
- Philipp Brunner, médecin
- Hannelore Luy, médecin
- Nadia Ebenegger, ASI section Valais
- Barbara Kuonen, ASI section Valais
- Jean-Marc Bellagamba, directeur de l'OCVS
- Pierre Constantin, Pro Senectute Valais, représentant des patients du Valais romand
- Maria Balmer-Michel, Krebsliga Wallis, représentante des patients du Haut-Valais
- Iris Kündig Stoessel, conseillère communale, Zermatt
- Michel Dubuis, président de Savièse
- Sandra Cottet-Parvex, conseillère communale, Collombey-Muraz

Son secrétariat a été assuré par le service de la santé publique (Yves Martignoni).

2. Séance

La commission s'est réunie le 15 février 2016 et a été consultée à deux reprises par courriel (mai et septembre 2016).

3. Dossiers traités et préavis

Les dossiers suivants ont été traités par la commission :

- Planification hospitalière
 - confirmation des mandats de prestations attribués sous réserve : préavis favorable à l'unanimité
 - arrêt de l'activité hospitalière à la Clinique Ste-Claire et projet d'ordonnance sur la composition de l'Hôpital du Valais : préavis favorable à l'unanimité
- Planification des soins de longue durée
 - intégration du projet d'EMS issu de la transformation de la Clinique Ste-Claire sur la liste des EMS : préavis favorable à l'unanimité
 - intégration de l'EMS St. Josef (La Souste) et de la fondation Fux Campagna (Viège) sur la nouvelle liste des EMS pour personnes handicapées : préavis favorable à l'unanimité

4. Suite des travaux

Aucune séance n'est prévue pour 2017. Des consultations par courriel seront organisées en cas de besoin.